

École du Cheval-Blanc

Conseil d'établissement

Le 25 octobre 2023

Parents		Membres du personnel
Valérie Dionne		Manon Perreault
Cindy Carrière		Véronik Groulx-Gagné
Jessica Guimond-Beauseigle		Nadine Sabourin
François Arsenault		Isabelle Mondor
Mélanie Laberge		Maryse Chevalier-Thivierge
Simon Charette (substitut)		Julie Mathieu
		Mélanie Charette
Membre de la communauté		
Jean Lessard		

Décision ou Recomm.	Info ou discussion	Procès-verbal	
X		1	Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue  Résolution 2023-10-01 Ouverture de l'assemblée 18h34  Proposée par Mme Valérie Dionne et adoptée à l'unanimité.
	X	2	Présentation des membres  Petit tour de table pour présenter les membres présents.
X		3	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 25 octobre 2023  Résolution 2023-10-02 Proposée par Mme Manon Perreault et adoptée à l'unanimité.
X		4	Adoption du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2023  Résolution 2023-10-03 Proposée par Mme Maryse Chevalier-Thivierge et adoptée à l'unanimité.
	X	5	Parole au public  Il n'y a pas de personne du public présente ce soir.
X		6	Nomination de la secrétaire du conseil d'établissement  Résolution 2023-10-04 Mme Véronik Groulx-Gagné se propose et c'est adopté à l'unanimité.
X		7	Règles de régie interne  Résolution 2023-10-05  Mme Charette présente les règles de régie interne en lien avec le conseil d'établissement. Proposée par Mme Sabourin et adoptée à l'unanimité.

X		8	Normes et modalités	<p><b>Résolution 2023-10-06</b></p> <p>Mme Charette explique le document concerne les normes et modalité. C'est un document contenant les assises sur lesquelles se baser à l'école afin de respecter les lois du ministère quant à l'éducation et les dates prescriptives (communications officielles, principales évaluations, règlement de révision d'un résultat, normes et modalités d'évaluation-séquence d'évaluation – diverses valeurs/% par composante dans une même compétence). Le programme <i>Éthique et culture religieuse</i> sera changé officiellement par <i>Culture et citoyenneté québécoise</i> dès l'an prochain (5 niveaux sur 6 à notre école ont décidé de débiter ce nouveau programme dès cette année).</p> <p>Mme Laberge pose la question suivante : À quoi servent les examens du ministère? Mme Charette explique que les résultats de ces examens permettent de situer l'école à travers les autres écoles du centre de services et à travers le Québec. Cela nous permet de se situer, de réguler le tout et de travailler sur les défis en mathématiques/français notamment à notre école. On peut ensuite revamper, mettre en pratique des stratégies gagnantes afin de travailler encore plus fort les petits défis.</p> <p>Proposée par Mme Valérie Dionne et adoptée à l'unanimité.</p>
X		9	Modification calendrier scolaire pour la classe ARS	<p><b>Résolution 2023-10-07</b></p> <p>Afin de bien comprendre la situation, Mme Charette explique que, puisqu'on aimerait déroger du calendrier scolaire pour cette classe spécialisée, il faut faire une résolution afin de modifier ledit calendrier scolaire.</p> <p>Proposée par Mme Chevalier-Thivierge et adoptée à l'unanimité.</p>
X		10	Déplacer rencontre du 13 décembre	<p><b>Résolution 2023-10-08</b></p> <p>Mme Charette explique qu'il y a un conflit d'horaire pour la date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement, on doit donc modifier le calendrier des rencontres. Le mardi 12 décembre 2023 est proposée.</p>

				Proposée par Mme Cindy Carrière et adoptée à l'unanimité.
	x	11	Présentation des états financiers 2022-2023	<p>Mme Charette présente le document des états financiers en détails. L'an passé, il y a eu une surprise (un surplus) en janvier/février (97 000\$ supplémentaire). La classe ARS a reçu un montant de 10 000\$ également.</p> <p>En résumé, l'exercice financier est fait lorsque la clientèle est statuée - déclaration officielle de la clientèle le 30 septembre.</p> <p>Le but est de dépenser le budget tout en étant le plus près de zéro sans être dans le négatif.</p>
	x	12	Projet éducatif	Le projet éducatif est en cours d'élaboration (orientation et projet). Puisqu'il y a des moyens de pression de la part des enseignants, il n'y a pas de comité pour le moment. Le projet éducatif sera déposé en décembre s'il n'y a pas de changements. Il sera présenté à l'ensemble des membres de l'école.
	x	13	Communications	<p>a) Présidente Aucun message</p> <p>b) Représentant du comité de parents M. Arsenault va transférer de l'information par courriel à tous les membres du conseil d'établissement en lien avec le comité de parents.</p> <p>c) Représentants du personnel enseignant Mme Mondor explique qu'il y a plusieurs fausses informations qui circulent en lien avec les moyens de pression des enseignants. Elle aimerait rectifier qu'on n'enlève pas des activités aux élèves, on met les efforts nécessaires. Elle demande la collaboration des parents pour sécuriser les élèves au moment de se rendre à l'école (M. Dubois et Mme Chevalier-Thivierge font la sécurité au bord de l'entrée du stationnement. Certains parents les ont insulté ou on des</p>

comportements dangereux avec leur véhicule).

Mme Sabourin exprime qu'elle fait partie du groupe Facebook des parents de l'école et qu'elle a lu certaines communications plus ou moins vraies. Elle demande à tous de faire attention à ce qu'on peut lire/écrire sur les réseaux sociaux, car cela peut porter préjudice.

La prise des photos (la compagnie) a été très professionnelle. Les élèves et les enseignants ont bien aimé l'expérience. Nous attendons patiemment les épreuves.

d) Représentant du personnel professionnel

Absente

e) Représentant du personnel de soutien

Mme Chevalier-Thivierge explique que Mme Stuart (parent et policière éducatrice de notre école) aurait eu des infos sur le projet parapluie; malheureusement elle est absente ce soir.

Mme Charette explique brièvement le nouveau projet qui s'appelle Parapluie : Tu as ton parapluie qui te protège, mais tu peux aussi amener ton ami sous ton parapluie pour le protéger.

Ce programme a été revampé avec une mascotte qui vieillit avec les élèves en lien avec les problématiques qu'ils peuvent vivre selon leur âge (du préscolaire au secondaire 3 avec une thématique différente abordée chaque année).

Ce programme sera travaillé à travers l'école avec les TES de chaque niveau.

f) Représentante du personnel du service de garde

Mme Mathieu explique qu'il y a 309 réguliers et 105 sporadiques inscrits au service de garde en date d'aujourd'hui.

Son équipe contient 27 éducatrices et leurs heures sont bonifiées avec PEH/TES.

Elle explique qu'elle a une belle équipe, mais que le manque de suppléants fait en sorte

que lorsqu'il y a absence d'éducatrices, c'est plus difficile à gérer.

Par la suite, il y a continuité de la formation sur le programme d'activités à l'extérieur pour l'animation cours d'école.

Dans un autre ordre d'idées, la maison hantée aura encore lieu cette année. Cette dernière sera installée dans le local et Mme Voyer (merci pour l'offre). Cette dernière enseignera donc à ses élèves dans le local du service de garde 2 pour une durée de 3 jours. Mme Voyer accepte de laisser son local pour 3 jours.

g) Représentant de la communauté

M. Lessard, le conseiller municipal de notre secteur, explique qu'il y a une nouvelle signalisation au coin Maloney et Cheval-Blanc. On ne peut donc plus tourner à droite au feu rouge. Il faudra réajuster les lumières puisqu'il y a des délais et qu'il y a risque d'infractions/d'accidents.

Mme Charette explique que le nouveau corridor de sécurité suite à la construction au coin du Cheval-Blanc et de la Châteauguay n'est pas sécuritaire pour les élèves/parents/enseignants. Il doit y avoir des correctifs pour améliorer la sécurité de tous. M. Lessard invite Mme Charette à appeler au 311 dès demain pour leur expliquer la situation d'urgence et faire une requête par internet. Il faudra envoyer un courriel à M. Lessard avec le numéro de requête afin qu'il soit au courant et puisse faire des suivis rapidement.

h) Direction

Mme Charette invite les nouveaux membres du conseil d'établissement à suivre la formation virtuelle autodidacte afin d'en apprendre davantage sur les rôles de chacun et en quoi consiste un conseil d'établissement (prendre connaissance des différents feuillets).

Le 7 novembre prochain aura lieu les prévisions budgétaires pour 2023-2024.

				<p>La 1<sup>ère</sup> étape se terminera en novembre. Par la suite, il y aura des rencontres de régulation entre les enseignants et la direction pour parler du portrait du groupe et suivre les résultats des élèves.</p> <p>Le temps de la révision des plans d'intervention actifs (objectifs, modifications, moyens) aura également lieu à la fin du mois de novembre et au début du mois de décembre.</p> <p>Dans un autre ordre d'idée, le 1<sup>er</sup> novembre prochain annoncera le début de la campagne de financement des bonbons KandJu (un contenant de 750g de bonbons de Noël au coût de 20\$). La campagne de financement se terminera le 21 novembre. La direction a élaboré un bon de commande simple pour tous.</p> <p>La campagne de financement des bonbons KandJu (novembre) ainsi que celle des produits d'érable (après les fêtes) serviront à amasser des fonds pour faire vivre de belles activités aux élèves de l'école.</p> <p>Enfin, l'appel d'offre pour l'aménagement de la cour d'école sera lancé très bientôt.</p>
	X	14	Varia	aucun
X		15	Fin de la réunion	<p><b>Résolution 2023-10-09</b></p> <p>Levée de l'assemblée 21h29 Proposée par Mme Isabelle Mondor et adoptée à l'unanimité.</p>